



**Annuaire Français de Relations Internationales**  
**AFRI 2006, volume VII**  
**Editions Bruylant, Bruxelles**

BLANCHARD Philippe, "La mort du Pape Jean-Paul II dans les médias français",

AFRI 2006, volume VII

Disponible sur [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/mort\\_de\\_jp2.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/mort_de_jp2.pdf)

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : [centre.thucydide@afri-ct.org](mailto:centre.thucydide@afri-ct.org)

## LA MORT DU PAPE JEAN-PAUL II DANS LES MÉDIAS FRANÇAIS

«*TOTUS TUUS*» (1)... *SED CUM MORA!*

PAR

PHILIPPE BLANCHARD (\*)

Depuis près de dix ans, semaine après semaine, le diagnostic journalistique plus ou moins explicitement pessimiste sur l'état de santé du pape laissait présager sa disparition imminente. Pronostiquer un malheur, par exemple le décès d'un personnage célèbre, étant l'un des idéaux professionnels des médias de masse, des reportages télévisés traitant de l'épuisement physique de Jean-Paul II furent diffusés de manière récurrente et répétitive à compter de 1996. Sa mort tardive peut être considérée comme une forme de revanche sur cette focalisation morbide. L'Église catholique, avec à sa tête la papauté, figure parmi les institutions les plus anciennes actuellement actives, depuis sa fondation et la diffusion de ses textes de référence, les *Évangiles* et l'*Ancien Testament*. Elle semble être parvenue à imposer son rythme – en l'occurrence, sa lenteur – à l'une des instances les plus symptomatiques du temps empressé de la modernité (2), à savoir les médias, en particulier ceux de l'audiovisuel (3).

Le «succès médiatique» de la mort de Jean-Paul II semble à la mesure de cette attente d'une décennie. L'événement et ses suites ont monopolisé les écrans et les unes de presse en France du 1<sup>er</sup> au 24 avril 2005 comme peu d'événements étrangers ont pu le faire auparavant, à l'égal, quoique sur une durée nettement plus réduite, des attentats du 11 septembre 2001 à New York. Cependant, ce retentissement ne peut être attribué exclusivement à l'empressement des journalistes à boucler un dossier pendant et à placer les «images» patiemment amassées sur le personnage et son œuvre, ni à la nécessité de ne pas manquer un changement de pape susceptible de ne pas se reproduire avant une ou deux décennies. Il semble aussi lié aux «*Santo subito!*» entendus sur la place Saint-Pierre de Rome après l'annonce du

(1) «*Totus tuus*» («*Tout à toi*») : devise de Jean-Paul II.

(\*) Assistant à l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne (Suisse). Un grand merci à Gerald Arboit pour ses idées et ses références bibliographiques et à Michel Mathien pour sa relecture. Toutes les éventuelles erreurs présentes dans cet article sont naturellement de la seule responsabilité de l'auteur.

(2) Norbert ELIAS, *Du Temps*, Fayard, Paris, 1984; Zaki LAÏDI, «L'urgence ou la dévalorisation de l'avenir», *Esprit*, n° 3 906, fév. 1998, p. 775-788.

(3) Jean CHESNEAUX, *Habiter le temps*, Bayard, Paris, 1996; Marc LITS, «Temps et médias : un vieux couple dans des habits neufs», *Recherches en communication*, n° 3, 1995, p. 49-62.

décès : ces demandes de béatification donnent une idée du charisme peu commun acquis par Jean-Paul II auprès d'un public hétérogène, catholiques croyants et non croyants, pratiquants réguliers ou plus ou moins occasionnels, fidèles ou fans d'un pape. Sans prétendre trancher entre l'idée d'un pape «faiseur de médias» grâce à sa personnalité et celle de «médias faisant le succès du pape» grâce à des moyens historiquement inédits d'amplification des faits et gestes du personnage, l'étude des rapports entre Jean-Paul II et les instruments de sa «*communication sociale*», ainsi que le Vatican désigne l'usage des communications de masse, permet d'éclairer le retentissement de l'événement.

#### UN PONTIFICAT ATYPIQUE

Le décès de Jean-Paul II met fin à un pontificat qui fut long et riche. Lors de son élection en octobre 1978, l'archevêque de Cracovie Karol Wojtyła apporte, en quelque sorte, du sang neuf au Vatican : il est le premier pape non italien – plus précisément non italique – depuis Clément VII (1523-1534); il est issu d'une grande Eglise nationale, a su surmonter l'histoire dévastée de son pays et a fait une carrière ecclésiastique rapide; il est jeune (58 ans), sportif, polyglotte; créé cardinal en 1967, les synodes lui donnent l'occasion de fréquenter aussi bien le cercle de langue française que celui de langue italienne. Apte à discuter avec tous, il est expérimenté dans le débat sur l'héritage du concile Vatican II (1962-1965), auquel il a fourni des contributions non négligeables. Il apparaît rapidement comme un pape conquérant, missionnaire et, dans le même temps, rigoureux et intransigeant à propos du rite et de la morale. Il dispose d'une stature philosophique et théologique, qu'il exprimera en particulier à travers l'encyclique *Fides et ratio* (1998), où il démontre sa maîtrise de l'héritage thomiste. Il publiera plus en vingt ans de pontificat que ses prédécesseurs en vingt siècles, marque d'une volonté de faire reprendre la main à l'Eglise sur une communauté catholique choquée par le déclin de la foi, désorientée au sein de sociétés devenues majoritairement athées ou agnostiques.

Jean-Paul II rompt ainsi avec le pontificat de Jean-Paul I<sup>er</sup>. Peu versé dans la diplomatie, mauvais connaisseur de la Curie, ne parlant pas l'anglais, celui qu'on surnomma le «Pape du sourire» (en référence à son caractère) n'avait de toute manière pas eu le temps de laisser une empreinte (4) : en trente-trois jours, il n'avait fait que susciter chez les cardinaux le souhait d'un successeur qui sût s'affirmer et donner une impulsion. Jean-Paul II répond à l'appel dès son apparition devant le peuple de Rome en lançant à la foule un «*Non abbiate paura!*», qui sera l'une des mar-

(4) Philippe LEVILLAIN, «Jean-Paul I<sup>er</sup>», in Philippe LEVILLAIN (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, 1994, p. 955.

ques de son action. La formule exhortait les catholiques à ne pas craindre le monde moderne, les difficultés de l'Église, les vicissitudes de la Guerre froide, le développement de l'indifférentisme religieux et le passage inexorable des croyants dans la minorité de la société, pour le moins en Occident. Le nouveau pape prendra aussi position pour les droits de l'homme et contre l'oppression, affirmant que la foi dans l'homme peut contrer le totalitarisme. Il défendra l'unité doctrinale et la cohérence liturgique de l'Église en excommuniant l'évêque français traditionaliste Marcel Lefebvre, affirmera son orientation morale en poursuivant l'œuvre réformatrice de Vatican II, assoira son pouvoir de conviction en multipliant les canonisations comme signes de la sainteté de l'Église.

Le retentissement de l'événement est aussi lié au rapport à la mort qu'entretenait Jean-Paul II. Successeur d'un pape quasi mort-né, il subit lui-même un attentat dès la première année de son pontificat : annoncé mort à la radio italienne, il survit non seulement physiquement, mais moralement en choisissant de pardonner publiquement à son assaillant. L'intemporel du sacré papal montrait alors publiquement son revers de fragilité toute humaine (5). Sur un plan plus idéologique, il s'est voulu le défenseur de la vie contre ceux qu'il définit comme les partisans, conscients ou non, de la mort : les empires (l'URSS), les armes (la bombe nucléaire), les affameurs (les entreprises capitalistes esclavagistes, les spéculateurs), celle du matérialisme athée – il condamne le marxisme en 1974 – et la «*culture de la mort*» dans laquelle il mêle l'avortement, l'idolâtrie de l'argent, du corps ou de la réussite matérielle. Enfin, le pape représente la croyance à une vie après la mort, dogme jamais nié par l'Église et fondement d'une prise de distance vis-à-vis des biens terrestres. A ce titre, les béatifications et les canonisations auxquelles il a procédé, dont des canonisations collectives spectaculaires, sont une manière de faire survivre à leur disparition physique des individus jugés exemplaires. L'endurance face à la mort de Jean-Paul II tire une partie de son écho de ce travail permanent de conjuration des forces morbides.

#### INTRANSIGEANCE DOCTRINALE MAIS OUVERTURE AUX MÉDIAS

Cependant, le succès public de la mort du pape doit surtout être rapporté aux relations novatrices que ce dernier a instaurées avec les médias et à la façon dont il a su exploiter les attentes de ceux-ci. Jean-Paul II a dynamisé la propagande religieuse en la modernisant, rompant clairement avec la relative frilosité de ses prédécesseurs.

En tant qu'évêque, il s'affirme comme spécialiste de la question des relations entre l'Église et le monde, de l'intolérance religieuse, de l'incroyance

(5) Philippe LEVILLAIN, «*Préface*», *ibid.*

et de la liberté religieuse. Comme le note Philippe Levillain (6), tous ses propos «*participèrent d'une analyse à la fois géopolitique et ecclésiologique de la situation de l'homme contemporain au sein d'une société éloignée de Dieu, principe de l'être. Il en appelait à la force de la conviction reconnaissable [...], entendait que l'Église signifie au monde sa vocation surnaturelle*». Les médias de masse, qu'ils s'adressent aux fidèles ou aux incroyants, étaient à ce titre incontournables : il leur prêtera une attention permanente, agissant dans la continuité des textes modernisateurs publiés à ce propos lors du concile Vatican II, auquel il entend donner l'exécution voulue.

Historiquement pourtant, l'Église a longtemps été méfiante vis-à-vis des moyens de communication de masse. Les actions de condamnation et de répression débutent face à la Réforme et à l'humanisme de la Renaissance lors du concile de Latran (décret *Inter sollicitudines* de 1515), puis avec la mise en place de l'*Index librorum prohibitorum*, en 1559, qui aura cours jusqu'en 1966 (7). Contre les revendications nouvelles de libertés de tous ordres issues des Lumières, Grégoire XVI critiquera au début du XIX<sup>e</sup> siècle «*ce délire : qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de la presse, liberté la plus funeste, liberté exécrationnelle, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur*»; il prône la stratégie de la peur et de la répression dans l'encyclique *Mirari vos* (1832).

Le retournement en faveur des médias aura lieu progressivement dans les décennies suivantes, avec, en 1850, l'encouragement à la fondation de la *Civiltà Cattolica*, journal imprimé fondé par le jésuite Curci, puis de l'*Osservatore Romano* en 1861, feuille quotidienne d'information du Saint-Siège. Puis le Vatican adoptera la radio (*Radio-Vatican* est créée en 1931) et le cinéma (encyclique *Vigilenta cura* en 1936). La télévision sera intégrée à la doctrine pontificale par l'encyclique *Miranda prorsus* (1957), laquelle déclare plus généralement la nécessité de la présence de l'Église dans la communication.

Plusieurs brèches s'ouvraient en direction de la tolérance vis-à-vis des médias et autres publications, qu'il restait à Paul VI, pape de 1963 à 1978, à formaliser : il est le premier pape à accorder un entretien à un journal non inféodé, le *Corriere della Sera*, le 3 octobre 1965; il abolit l'*Index* en déclarant préférer la douceur à la sanction. Vatican II, bien que n'allant pas aussi loin que l'auraient souhaité les conciliaires les plus progressistes, affirme que du droit à la culture découle le droit à l'information pour tout homme : Paul VI approuve, en mai 1971, l'instruction pastorale *Communio et progressio*, selon laquelle «*l'Église considère les moyens de communication comme des dons de Dieu*» pour unir l'homme à ses frères et concourir au dessein de Dieu dans l'histoire (8).

(6) Philippe LEVILLAIN, *ibid.*, p. 961.

(7) Philippe LEVILLAIN, «Communications sociales», *ibid.*, p. 422-428.

(8) Cf. le site Internet [www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/peccs/documents/rc\\_pe\\_peccs\\_doc\\_23051971\\_communio\\_en.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/peccs/documents/rc_pe_peccs_doc_23051971_communio_en.html).

Jean-Paul II poursuit cette appropriation des outils médiatiques en discutant les droits et les dangers de l'information dans l'instruction pastorale *Aetatis novae* du 22 février 1992 (9). La tâche n'est cependant pas aisée : une instruction rédigée par le cardinal Joseph Ratzinger, futur Benoît XVI, rappelant les principes disciplinaires de vigilance, confère aux évêques la charge de censurer, d'autoriser (*Nihil obstat* et *Imprimatur*), de donner aux clercs la permission d'écrire ou non dans des journaux hostiles à l'Église, etc. Cependant, il semble que la volonté d'évangélisation universelle et de paix planétaire revendiquée par le catholicisme se trouve en congruence historique avec l'ambition conquérante, cosmopolite, phagocytaire et nivelante des médias de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. L'Église veut se rendre plus visible au sein de la société afin de convertir, tandis que les médias ont besoin d'appriivoiser tous les acteurs publics, y compris l'Église, de s'en approprier l'image afin de rendre ces acteurs dépendants à l'égard de leur capacité unique de mise en visibilité. Wojtyła avait manifesté dans sa jeunesse un goût prononcé pour les études littéraires et avait participé à la création d'un «Théâtre rhapsodique» en Pologne. Son savoir-faire en termes de rhétorique et de mise en scène lui permet de mettre en application l'idée que l'Église est tout entière communication, en commençant par sa liturgie. Son intuition rencontre ainsi la capacité croissante de séduction des médias de masse.

#### LA SÉDUCTION... JUSQU'À LA STARISATION ?

Dans son discours du 16 octobre 1978, lors de la rituelle présentation du nouvel élu au peuple de Rome, Jean-Paul II confesse, avec un sens déjà consommé de l'interpellation et de l'hésitation feinte : «*je ne sais si je m'exprime bien dans votre [...] notre langue italienne. Si je me trompe, corrigez-moi*» (10). Le discours à l'adresse de la presse internationale prononcé cinq jours après comprend un remerciement tout aussi habile pour le rôle rempli par les journalistes d'information et de médiation du «*fait religieux*», locution neutre certainement plaisante aux oreilles d'une presse pour partie réticente à l'assujettissement. Le nouvel élu exhorte à l'objectivité et à l'approfondissement de cette information spécifique et complexe et demande à la presse de ne pas céder au sensationnalisme et au simplisme auxquels les règles de la profession les incitent souvent. Tout aussi diplomate mais néanmoins déjà offensif, son discours du 4 juin 2000, à l'occasion du jubilé des journalistes, remercie de nouveau la profession pour son œuvre, tout en l'incitant à subordonner sa vocation d'informatrice neutre sur le monde à celle de relais fidèle et enthousiaste des messages du

(9) Cf. le site Internet [www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/peccs/documents/rc\\_pe\\_peccs\\_doc\\_22021992\\_aetatis\\_en.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/peccs/documents/rc_pe_peccs_doc_22021992_aetatis_en.html).

(10) Cf. le site Internet [www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/speeches/1978/documents/hf\\_jp-ii\\_spe\\_19781016\\_primo-saluto\\_it.html](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1978/documents/hf_jp-ii_spe_19781016_primo-saluto_it.html). Nous traduisons.

Vatican : «vous êtes appelés à engager votre professionnalisme au service du bien moral et spirituel des individus et de la communauté humaine» (11).

Hormis le dialogue avec les journalistes, le Vatican mène des campagnes de communication directe. Le disque compact «Abba Pater», compilation en cinq langues d'homélies du pape accompagnées de musique, est diffusé en mars 1999. De grands rassemblements visent un public qui ne se rend pas ou plus dans les églises, comme les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), régulièrement dans un pays différent, où le pape intervient toujours en personne. Cela encourage un sentiment fusionnel basé sur les communautés émotionnelles, à la manière des cérémonies médiatiques décrites par Daniel Dayan et Elihu Katz (12). Ses manières d'aller à la rencontre du peuple fervent se diversifient, mais gardent en commun sa personne omniprésente. Il prononce des centaines de discours auprès de publics professionnels, communautaires, associatifs, populaires comme élitaires, pratiquants assidus comme amateurs occasionnels de l'Église catholique. Serait-il devenu une «star»? Le fait est que la vénération dont font habituellement l'objet les chefs religieux prend ici la dimension d'une fanatisation similaire à celle qui entoure les célébrités plus profanes du *show business* ou de la politique. En mettant en scène et en dramatisant sa propre agonie, le pape, volontairement ou non, prend des traits héroïques : il s'impose, au même titre que l'Abbé Pierre ou Sœur Emmanuelle, comme un personnage public incontournable, non seulement du fait de ses fonctions de chef politique et religieux, mais aussi par sa présence en tant qu'individu charismatique.

Peut-on aller plus loin dans l'idée d'une personnalisation du pouvoir papal? Christophe Saby (13) le propose en considérant les condamnations diverses infligées par le Vatican à des personnalités dérangeantes comme des moyens d'éliminer des concurrents pour l'occupation de la portion de l'espace médiatique dévolu à la religion ou pour le moins à la religion chrétienne. L'évêque Marcel Lefebvre, qui avait ordonné quatre évêques dans une optique traditionaliste sans l'approbation de Rome, sera excommunié en 1988. L'évêque Jacques Gaillot, trop empressé vis-à-vis des marginaux de tous types et trop progressiste sur certaines questions morales, sera muté en 1995 en Partenia, un diocèse inhabité du Sahara algérien. Enfin, le prêtre allemand Eugen Drewermann, qui mêlait foi et psychanalyse, sera suspendu en 1991 de ses fonctions de prêtre et d'enseignant en théologie. Les trois personnages avaient obtenu, pour des motifs très différents, un certain succès auprès de certains publics, certes distincts. Ils n'en développaient pas moins un charisme propre, autonome vis-à-vis de celui du pape, et opé-

(11) Cf. le site Internet [www.vatican.va/holy\\_father/john\\_paul\\_ii/speeches/2000/apr-jun/documents/hf\\_jp-ii\\_spe\\_20000604\\_journalists\\_fr.html](http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2000/apr-jun/documents/hf_jp-ii_spe_20000604_journalists_fr.html).

(12) Daniel DAYAN / Elihu KATZ, *La Télévision cérémonielle*, PUF, Paris, 1996.

(13) Christophe SABY, *La Communication sociale de l'Église catholique en France depuis 1978*, mémoire de fin d'études, Université Lumière (Lyon II), 1999, p. 87.

raient de petites sécessions intellectuelles et politiques propres à réduire l'aura de Jean-Paul II.

Le succès médiatique se trouve donc constituer un enjeu pour les acteurs du domaine religieux, comme il l'est dans le domaine politique. Cette idée peut être systématisée à l'aide de la théorie de la mise sur agenda. Elle rend compte de la disponibilité d'un nombre potentiellement illimité de sujets de débat public et d'acteurs aptes à les traiter, tous en concurrence pour l'occupation d'un espace de mise en visibilité publique, lui, de taille limitée. Les stratégies développées par les acteurs pour s'y imposer – séduire les médias, leur fournir des documents publiables clef en main, formater des interventions en conformité avec leurs attentes, acheter des espaces publicitaires, *etc.* – constituent la partie volontaire et calculée de processus complexes de mise sur agenda. Une autre partie de ces processus, de nature non stratégique, se joue dans l'interaction entre les multiples forces susceptibles de favoriser tel sujet, tel acteur au détriment de tels autres – la conjoncture, le télescopage d'événements qui s'opposent ou entrent en synergie, la conformité ponctuelle d'un événement avec les attentes du public, la disponibilité ponctuelle des cadres d'interprétation nécessaires à la bonne réception d'un sujet, *etc.*

#### REGAIN SOCIAL ET MÉDIATIQUE DU RELIGIEUX

A la lumière de cette théorie de l'accès au débat public, le succès médiatique de Jean-Paul II et de sa mort en particulier renvoie à la question de la place occupée par la religion dans les médias.

L'hypothèse peut être faite que, de la moitié des années 1970 à la moitié des années 1990, les médias de masse s'en sont plutôt désintéressés. Ils ont jugé selon les cas secondaire, dépassée, incompréhensible et/ou inintéressante une fraction de la société (les élites religieuses et leurs publics) et les visions du monde spécifiques associées (croyances, valeurs, morale, métaphysique). Dans le même temps, ils perdaient une large partie de leur capacité d'expertise en la matière. Ce déclin de l'intérêt pour les affaires religieuses s'est accompagné de leur dépréciation, de la part de la presse traditionnellement anticléricale, mais aussi de la part des médias d'autres couleurs politiques et philosophiques. Pour Christophe Saby (14), il a longtemps existé un contentieux entre les médias non catholiques et l'Église catholique, moins bien traitée que les religions exotiques.

L'Église catholique française ayant refusé de considérer la presse non affiliée comme une interlocutrice valable, celle-ci prit par réflexe un contre-pied systématique vis-à-vis des propos et des actions de l'institution, se repliant sur son rôle habituel – réel ou fantasmé – de contre-pouvoir. Le silence de

(14) *Ibid.*, p. 73-76.

l'Église signifiait sa culpabilité. Un fossé sépare en tout état de cause l'Église, «*structure ancienne, lente à évoluer, hiérarchique, non démocratique, sérieuse et non ludique*» (15), dogmatique – au sens strict du terme pour l'Église, au sens dérivé pour les médias..., de l'attrait médiatique pour le vif, le nouveau, le simple (16). La critique récurrente, simpliste et mal fondée de l'interdiction du préservatif par le Vatican et, plus généralement, la caricature ou la déformation des prises de position morales de Jean-Paul II illustrent ce conflit.

L'hypothèse peut être avancée également d'une recrudescence de la visibilité des affaires religieuses depuis la moitié des années 1990, en contrecoup du déclin des années 1970-1980. Les médias s'y intéressent de nouveau, créent de nouveau des postes de spécialistes de ce domaine, y consacrent des articles et des émissions d'information plus fréquents, et d'autres types de couvertures : récréatives, culturelles, pratiques... Ils réévaluent et revalorisent ces affaires. L'évolution de la visibilité des questions religieuses dans la presse écrite généraliste ne permet pas de déceler de tendance nette en ce sens sur les dix années passées : elle montre seulement un léger creux en 2002-2003 puis une reprise très forte, notamment du fait de la mort du pape. Presse confessionnelle (*La Croix*) et non confessionnelle présentent la même évolution, signe de l'impact du pape sur l'ensemble des journaux. Cependant, cette analyse souffre du manque de données accessibles de manière systématique avant 1999.

### ***Une visibilité accrue de la religion comme information et comme controverse***

Sur les deux principales chaînes de télévision française, la même approche (figure 1 (17)) montre clairement une tendance croissante de 1986 à 2005 : une augmentation forte a lieu de 1986 à 1996 (de 2 % jusqu'à 8 % de l'information télévisée du soir) ; puis, après un faible repli, la croissance reprend en 2001-2005. La corrélation remarquable entre les deux premières chaînes nationales sur la durée (coefficient de 0,86 au niveau mensuel entre 1986 et 2005) montre que ces évolutions ne dépendent pas seulement de la ligne éditoriale d'une chaîne ou de l'autre, du choix de quelques rédacteurs en chef ou de la dynamique collective d'une rédaction donnée. Il ne peut non plus s'agir uniquement d'une imitation docile d'une chaîne envers l'autre ou d'un effet de synergie, même si de tels phénomènes systémiques intervien-

(15) *Ibid.*, p. 74.

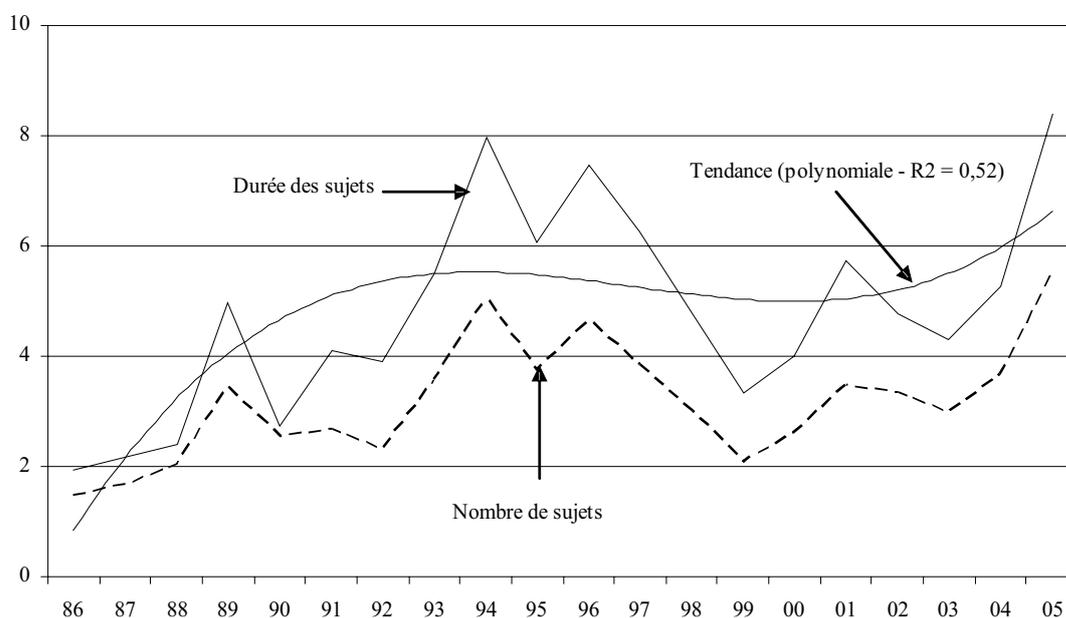
(16) Jean-Claude GUILLEBAUD, «Les médias contre la démocratie?», *Esprit*, mars-avr. 1993.

(17) Les données relatives à la télévision sont tirées des bases de données Imago et Basis de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Une émission est retenue dans la figure 1 si elle concerne, à titre principal, une quelconque religion, sous un aspect ou un autre : sa doctrine, sa morale, son rite, ses membres, son histoire, son financement, etc. Il va de soi que le regain des années 1990 est en partie dû au développement de la religion musulmane en France, conjointement au développement de l'intérêt qu'elle suscite auprès des politiques et des médias.

ment. D'autres facteurs doivent être évoqués, parmi lesquels on citera : le regain de la croyance et de la superstition; corrélativement, la variation des attentes du grand public en matière de religion; l'intervention d'événements religieux particulièrement propices à la mise en scène médiatique – incendies de mosquées et de synagogues, interventions publiques de clercs musulmans, *etc.*; l'amélioration des techniques de persuasion des appareils religieux auprès des médias.

FIGURE 1

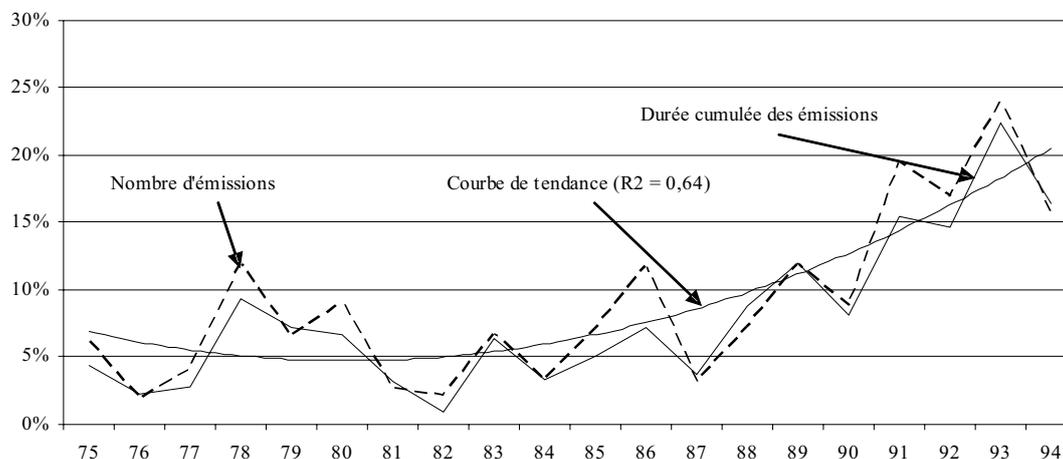
La religion dans les journaux télévisés de 20 heures sur TF1 et A2-F2  
(Indice de la visibilité rapportée à l'ensemble des sujets de JT)



Les journaux télévisés de la première partie de soirée, s'ils sont le moment central dans le cours quotidien de l'information à destination de la masse, ne rendent cependant pas nécessairement compte des questions qui structurent le mieux le débat politique et les conversations quotidiennes. Des problèmes structurels, mais ne donnant pas lieu à «actualité» exploitable, c'est-à-dire ne se manifestant pas sous la forme d'événements brutaux, nouveaux et disponibles sous forme de clips sonores et visuels, sont susceptibles d'être oubliés par les émissions d'information. Une fraction moins brûlante de l'information, mais tout aussi controversée, génératrice de confrontation sociale, peut être recueillie par les émissions de débat. Si la proportion d'émissions de débats concernant la religion est utilisée comme indicateur de l'intérêt que les médias prêtent à l'aspect socialement et politiquement problématique de la question (figure 2), alors on constate sans ambiguïté une tendance lourde à l'augmentation de 1975 à 1995, et en particulier à partir de 1982 (de 2 % à 23 % de l'ensemble des débats diffusés).

FIGURE 2

**Proportion des débats télévisés consacrés à la religion**  
*(Émissions de débat après 20 heures sur TF1 et A2-F2)*



Les questions religieuses constituent donc un thème de plus en plus sensible aux yeux des médias télévisés, dont on sait par ailleurs (18) qu'ils sont en général représentatifs de tendances quantitatives présentes dans l'ensemble des médias, radiodiffusés et écrits. L'explication de cette évolution sur trente ans nécessiterait une enquête plus étendue, mais elle peut *a priori* être rapportée à plusieurs phénomènes : un certain retour du religieux parmi les populations occidentales, quoique sous des formes hétéroclites – religions exotiques, puis récemment Islam, en Occident ; fondamentalisme dans le monde musulman ; conservatisme moral protestant en Amérique du Nord ; évangélisme et sectes multiformes un peu partout ; un investissement accru de la politique par les acteurs religieux dans diverses régions du monde, de pair avec une coloration religieuse croissante des discours et actions des acteurs politiques ; un retour à la morale sous les formes de l'«éthique» qui transparait dans les discours de nombreuses institutions, en contrecoup du rejet libertaire des normes opéré dans les années 1960 et notamment à partir de 1968 en France.

### *Une grille de lecture médiatique du fait religieux*

Ces tendances en termes de visibilité masquent évidemment des nuances qui mériteraient une analyse de contenu plus détaillée. Il est pourtant possible, *a minima*, de repérer une classification des acteurs religieux qui aide à rendre compte du positionnement – à son corps défendant – de Jean-

(18) Cf. par exemple Philippe BLANCHARD, «Les grands medias français face au conflit israélo-palestinien depuis la seconde Intifada. Difficile neutralité», *Annuaire français de relations internationales*, vol. IV, 2003, pp. 864-883 ; Philippe BLANCHARD, «La production de l'agenda de l'électronucléaire en France», communication présentée au premier congrès de l'Association française de sociologie, Villetaneuse, fév. 2004.

Paul II au sein de la lecture médiatique dominante de la religion. Nous postulons ici l'existence d'un système médiatique (19) fait de multiples supports et de multiples médias, distincts, complémentaires et interdépendants. Chaque élément du système possède ses caractéristiques propres en termes de ligne éditoriale affirmée et d'orientation idéologique, de public visé et de public réel, mais des forces unifiantes – recherche commune et concurrentielle de l'audience, contraintes matérielles diverses, insertion dans une même et unique société – entraînent une interdépendance et une tendance à l'homogénéisation.

Le système médiatique contribue au façonnement d'une «culture mosaïque», ensemble des représentations et des valeurs des individus d'une société donnée, faite de multiples fragments de sens collectés et façonnés en outre dans les conversations privées, les discours officiels, les lectures, à l'école, *etc.*, culture dans laquelle des noyaux de sens émergent des interactions entre l'ensemble des producteurs de discours (20). Sur la base de cette qualification en système médiatique, des tendances en termes de cadrage du fait religieux peuvent être dégagées, dont certains médias s'écartent à certains moments et dans certaines circonstances, mais auxquelles tous sont contraints de se référer pour prendre part au débat public sur la question.

En l'occurrence, trois clivages structurent la perception de la religion par les médias de masse et les évaluations qu'ils y attribuent. Premièrement, s'opposent les modérés et les radicaux. Les premiers sont représentés par exemple par l'Islam français en voie d'institutionnalisation ou par les fractions ouvertes au dialogue du clergé juif en Israël, tandis que les seconds comprennent les imams prêchant la haine dans les lieux de prières légaux ou non en France, ou encore les colons s'opposant par la violence à l'évacuation des implantations israéliennes décidées par le gouvernement d'Ariel Sharon. De ce point de vue, Jean-Paul II apparaît comme modéré dans son rôle patriarcal, bienveillant, menant une politique cosmopolite, pacifiste et défendant les droits de l'homme. Dans le même temps, ses positions morales réelles ou supposées contre le préservatif, contre les unions homosexuelles et contre les accommodements avec les canons dogmatiques et rituels du catholicisme lui confèrent les propriétés d'un religieux radical.

Un deuxième clivage oppose les modernes aux passéistes. Le concile Vatican II, les cérémonies œcuméniques, la revendication du mariage des prêtres sont des composants typiques de la religion moderne rêvée par les médias, par contraste avec le cardinal Ratzinger, les traditionalistes, certains groupes scouts ou les partisans de la messe en latin, désignés comme passéistes. En ce sens, Jean-Paul II se montre moderne en promouvant le dialogue interreligieux, l'ouverture de l'Église aux jeunes (les JMJ), en ren-

(19) Cf. notamment Michel MATHIEN, *Le Système médiatique. Le journal dans son environnement*, Hachette, Paris, 1989.

(20) Abraham MOLES, *Théorie structurale de la communication et société*, Masson, Paris, 1986.

contrant les peuples de toute la planète à travers ses voyages, en se repentant au nom de l'Église pour le refus historique de la théorie darwinienne ou la compromission dans le génocide juif ou encore en faisant appel à l'émotion en complément de la tradition et de la raison pour fonder la foi (encyclique *Fides et ratio*). Cependant, il fut également catégorisé comme passéiste pour avoir canonisé des personnages rétrogrades de l'histoire de l'Église catholique – notamment un ancien membre de l'*Opus Dei* – et pour s'être opposé au mariage des prêtres.

Enfin, un troisième critère oppose les acteurs religieux conformes (non définis positivement) aux déviants que sont les sectes (Témoins de Jéhovah, Scientologues, Raëliens...) ou les prêtres pédophiles. Jean-Paul II apparaît pleinement conforme par la façon dont il assume ses fonctions institutionnelles, par son attachement aux traditions familiales, par sa lutte contre les déviances de tous types ou par sa lutte contre la peine de mort.

Le succès de Jean-Paul II s'est donc construit en dépit de certaines propriétés défavorables du point de vue de la grille de lecture de la religion en cours dans les médias de masse français. Si des publications à public plus restreint (*Goliath*, *Télérama*) ou d'orientation anticléricale (*Le Canard enchaîné*, *Charlie Hebdo*, *Libération*) introduisent des ouvertures critiques dans le système médiatique, elles semblent peiner à bousculer le quasi-consensus des médias à grand public. L'ambiguïté est permanente entre la dynamique d'exploitation systématique de l'image d'un vieillard épuisé mais séduisant et la réticence à donner un écho à des prises de position que le sens moral majoritaire condamne. Une solution au dilemme transparait dans de nombreux reportages : traiter du pape en tant que personne, que malade, que voyageur ou que chef d'État, mais sans répercuter la substance de son message, sans même souvent lui donner la parole – et par chance, il n'était de toute façon plus audible depuis quelques années.

#### DES MORTS EN CONCURRENCE

##### *Le pape et le prince : primat du clergé sur la noblesse*

Il n'en reste pas moins que la mise sur agenda est fondamentalement concurrentielle et que d'autres événements pouvaient prétendre à occuper les titres. Les mois de mars et avril 2005 virent la quasi-coïncidence du décès de Jean-Paul II (le 2 avril) avec celui du prince Rainier de Monaco (le 6 avril). Ce cas de télescopage médiatique peut-il se solder par une cohabitation des deux couvertures ou bien par la prédominance de l'un des deux événements sur l'autre, en vertu du principe de hiérarchisation de l'information ? La santé des deux personnages déclinait visiblement déjà depuis plusieurs jours pour le prince, depuis plusieurs années pour le pape. La santé du pape avait été abordée précédemment à l'occasion de l'attentat

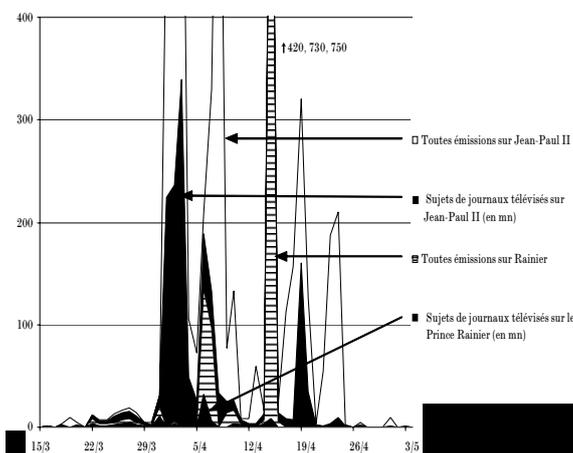
de mai 1981, d'opérations médicales en juillet 1992 et avril 1994, d'une fracture du col du fémur en mai 1994, puis à de multiples reprises à propos de sa fatigue à partir de 1996. Rainier était apparu plus épisodiquement, à l'occasion de reportages sur l'économie atypique de Monaco, de l'anniversaire de la dynastie ou de l'évocation émue du souvenir de Grace de Monaco. Du 22 au 31 mars, les médias semblent considérer les deux mourants comme capables de faire l'événement – la mort terrassant un puissant est toujours appétissante – mais sans savoir lequel mourra le premier : ne pouvant anticiper, ils consacrent sensiblement le même temps d'antenne aux deux.

C'est Jean-Paul II qui décède en premier, générant immédiatement une couverture pléthorique (figure 3). Dans ce contexte exceptionnel, Rainier conserve tout juste une visibilité minimale le jour de son décès le 6 avril et le jour de son enterrement le 15 avril, dans les deux cas grâce à un volume important de couverture hors journaux télévisés et semble-t-il au détriment de la couverture de son concurrent. Cependant, Jean-Paul II conserve nettement le dessus le reste du temps, d'autant que le suspense du conclave prend le relais.

FIGURE 3

### Les décès de Jean-Paul II et du prince Rainier de Monaco dans l'information télévisée

(Durée cumulée de la couverture sur TF1 et A2-F2  
Mars-avril 2005, représentation en aires empilées, en minutes)



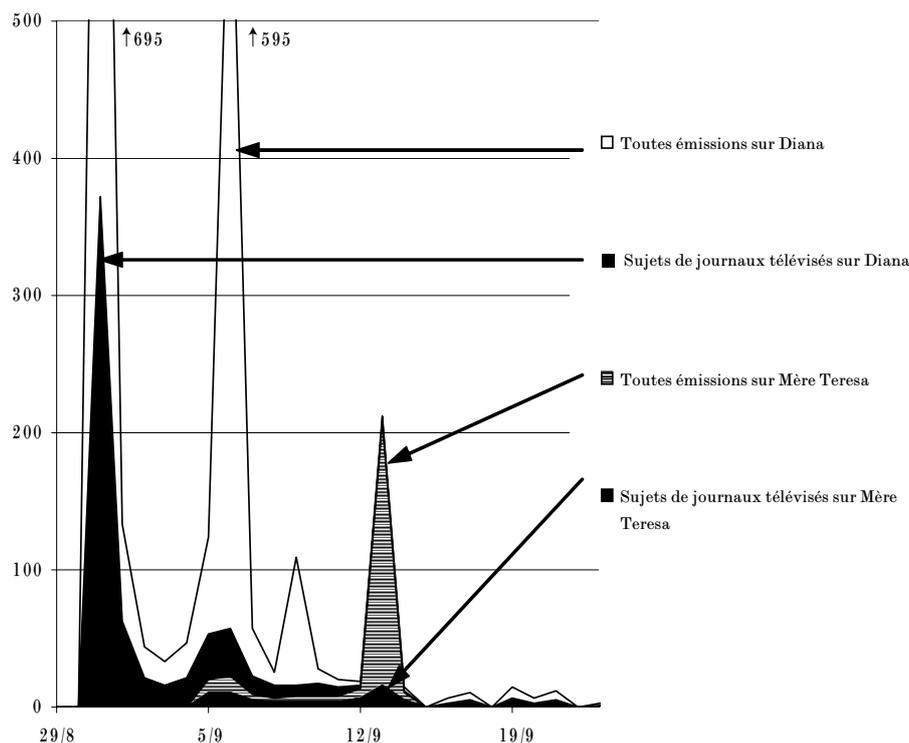
### *La princesse et la religieuse : où la noblesse reprend le dessus*

Un précédent binôme de décès simultanés permet d'interroger de manière comparative ce phénomène de télescopage entre deux événements similaires. Deux femmes célèbres et non plus deux hommes sont en concurrence : l'une, noble, comme précédemment Rainier (Diana, princesse de Galles, décédée le 31 août 1997), l'autre personnage religieux comme l'était Jean-

Paul II (Mère Teresa, décédée le 5 septembre 1997). Le décès de Teresa intervient au moment de l'enterrement, largement couvert, de Diana (figure 4). Il se retrouve largement minoré au vu de la couverture que recevait d'ordinaire la religieuse de Calcutta. Il bénéficie d'une sorte de rattrapage le 13 septembre, sous forme d'information et surtout de reportages et de débats, mais sa visibilité n'atteindra jamais celle de la disparition de la princesse. Les décès génèrent tous deux une grande quantité d'émissions hors journaux télévisés, ce qui signifie que de nombreux documents audiovisuels sont disponibles, mais aussi qu'il ne s'agit pas d'un sujet pour spécialistes, que des publics variés peuvent être intéressés par lui, de manière que des créneaux plus longs que la minute et demie des sujets de journaux télévisés peuvent y être consacrés sans risque commercial.

FIGURE 4

**Les décès de Mère Teresa et princesse Diana dans l'information télévisée**  
*(Durée cumulée de la couverture sur TF1 et A2-F2  
 Septembre 1997, représentation en aires empilées, en minutes)*



En définitive, en septembre 1997 comme en avril 2005, un événement majeur passe nettement devant l'autre. L'issue de cette sorte de compétition non organisée et non thématifiée en tant que telle tient naturellement à des facteurs divers et difficiles à hiérarchiser : les propriétés des quatre personnages antérieurement à leur disparition – renommée, titre à exister médiatiquement (appartenance noble ou sacrée, fonction de pouvoir), régularité et intensité de la couverture antérieure –, les circonstances du décès

– annoncé ou soudain, à un âge plus ou moins avancé, dans des circonstances limpides ou mystérieuses –, l'enchaînement des faits (l'événement majeur intervient respectivement 4 jours et 6 jours avant l'événement mineur, ce qui lui confère une prime de précocité). Le fait est que l'agenda mass médiatique ne tolère pas d'élire simultanément deux phénomènes majeurs.

En 1997 comme en 2005, les décès distincts et intervenant indépendamment l'un de l'autre se trouvent néanmoins confrontés. Le 2 avril 2005 sur TF1, un sujet compare les émotions des Monégasques vis-à-vis des états de santé des deux hommes. Le lendemain sur Canal +, un duplex depuis Monaco revient sur la résonance particulière du décès du pape dans une principauté où le catholicisme est religion d'Etat. Le rapprochement est encore plus net en 1997. Dans un premier temps, le 31 août sur FR3, le journaliste fait réagir Teresa à la mort de Diana; le lendemain, les titres du journal de 13 heures de France 2 incluent une scène où Lady Diana visite les pauvres de Mère Teresa à Calcutta, comme exemple de la générosité de la princesse. Avec le temps, l'information prend un peu de distance, la troisième chaîne diffusant un clip similaire datant de 1992 le 5 septembre, puis, le 14, proposant une comparaison explicite de la une des journaux écrits quant à la préférence donnée à l'une ou l'autre mort célèbre.

Ces quelques séquences télévisées comparatives font émerger un début de réflexivité, mais une théorie de la mise en concurrence des sujets d'actualité reste à faire, théorie qui chercherait également s'il y a entraînement ou concurrence au sein des deux binômes d'événements quasi simultanés. Constatons en première approximation que les sujets d'information consacrés à Jean-Paul II et à Rainier sont en nette corrélation positive (0,74), signe que la mort du second relance l'intérêt pour la mort du premier. En revanche, les émissions hors journaux télévisés sont en corrélation négative : la télévision grand public n'est pas en mesure d'approfondir deux événements simultanément. Les résultats sont similaires pour Teresa et Diana : légère corrélation positive pour les journaux télévisés, notamment du fait d'un regain d'intérêt pour Diana au moment de la mort de Teresa; corrélation négative, donc concurrence entre les autres émissions. La noblesse prend cette fois le pas sur le clergé, signe que l'ordre social d'appartenance du défunt ne pèse pas tant que le rapport individuel aux médias construit avant le décès.

\* \*  
\*

La rubrique nécrologique des gazettes d'antan a largement survécu au passage des médias à l'ère audiovisuelle. Un personnage célèbre se doit de réussir ce qui constitue sa sortie médiatique, avant de pénétrer ensuite éventuellement dans le paradis des *happy few* dont on commémorera l'anni-

versaire du décès. S'il était le chef d'une religion très largement majoritaire en France, Jean-Paul II n'en doit pas moins son charisme à une séduction toute humaine qui contraste avec la réserve traditionnelle de son organisation. Le conclave symbolise la discrétion avec laquelle l'Église catholique continue d'assumer sa continuité historique au-delà de la contingence des individus.

La superficialité avec laquelle les médias de masse traitent des affaires religieuses montre qu'ils n'ont toujours pas récupéré du dédain dont ils firent preuve à leur égard dans les années 1970-1980. Leur attitude n'en est pas moins restée – ou redevenue – fascinée et révérencieuse à l'égard de certains clercs : héritage pluriséculaire plus ou moins inconscient ? crainte d'oublier une partie de leur audience ? congruence du simplisme médiatique avec la magie du surnaturel religieux ? Le fait est que, symétriquement, les « communications sociales » catholiques se sont modernisées : l'Église a perçu l'enjeu de la visibilité médiatique. Pour ce domaine comme pour les autres, seule une approche empirique méthodique peut rendre compte de l'entremêlement de deux types de facteurs de succès à l'agenda : les propriétés du sujet en cause (nouveau, suspense, conflictualité, *etc.*) et les interactions entre les différents sujets en concurrence.